

Séance du 12 décembre 2025



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le douze décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le trois décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11**
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Jean-Baptiste SANGLARD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL -

ABSENTS :

EXCUSES : Lionel PEYRELONG

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine Morel

OBJET : DETR 2026 – Rénovation de l'ancien centre équestre en deux logements locatifs

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation de l'ancien centre équestre en deux logements locatifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- . approuve le projet de rénovation de l'ancien centre équestre en deux logements locatifs ;
- . donne son accord pour inscrire au budget 2026 le projet de rénovation de l'ancien centre équestre en deux logements locatifs pour un montant de 542 650€ HT de travaux et pour la maîtrise d'œuvre d'un montant de 54 265€ HT égal à 10% du montant des travaux.

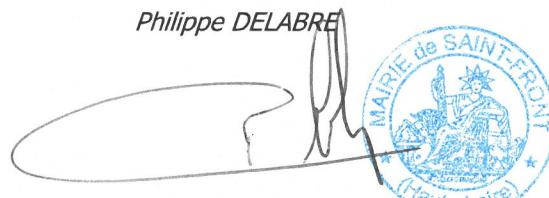
Montant total du projet égal à 596 915€ HT.

- . sollicite une subvention DETR la plus élevée possible ;

- . autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré en Mairie
le 12 décembre 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20251212-25_12_012-DE
Reçu le 24/12/2025